

VILLE DE SAINT GIRONS



DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

OBJECTIFS DU DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

Le DOB est la première étape du cycle budgétaire annuel.

Ce débat a pour objectifs de permettre à l'assemblée délibérante :

- 1) D'être informée sur la situation financière de la collectivité**

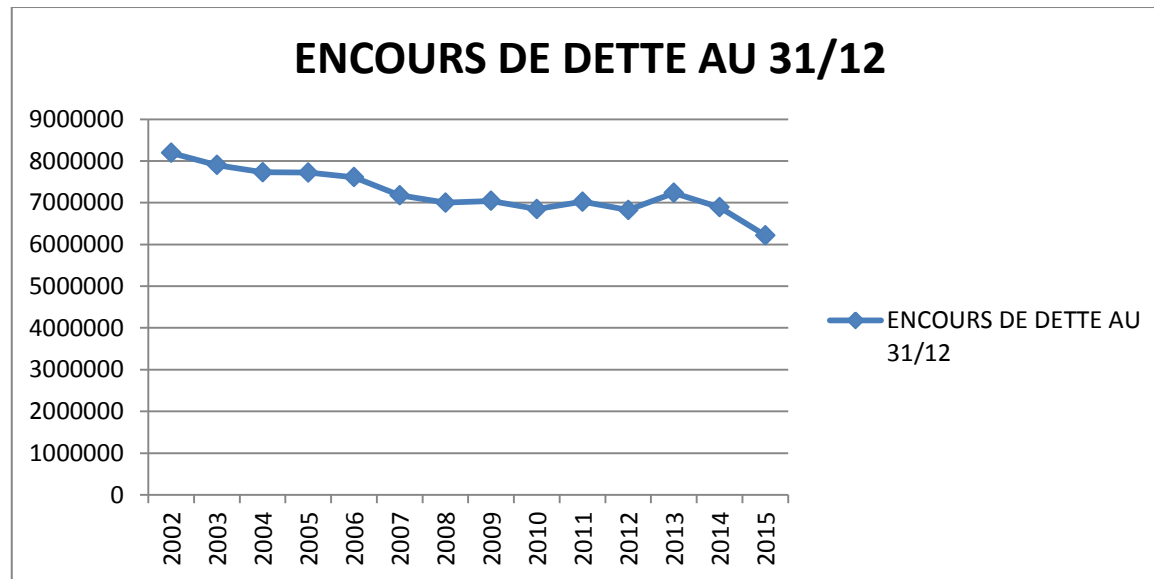
- 2) De discuter les orientations qui préfigurent les priorités affichées au budget primitif**

LA SITUATION DES FINANCES COMMUNALES

L'ENCOURS DE DETTE

L'encours de dette, comme la municipalité s'y était engagée, continue à être maîtrisé

Avec 6 217 000 € au 31/12/2015 soit une diminution de 672 000 € cette année 2015

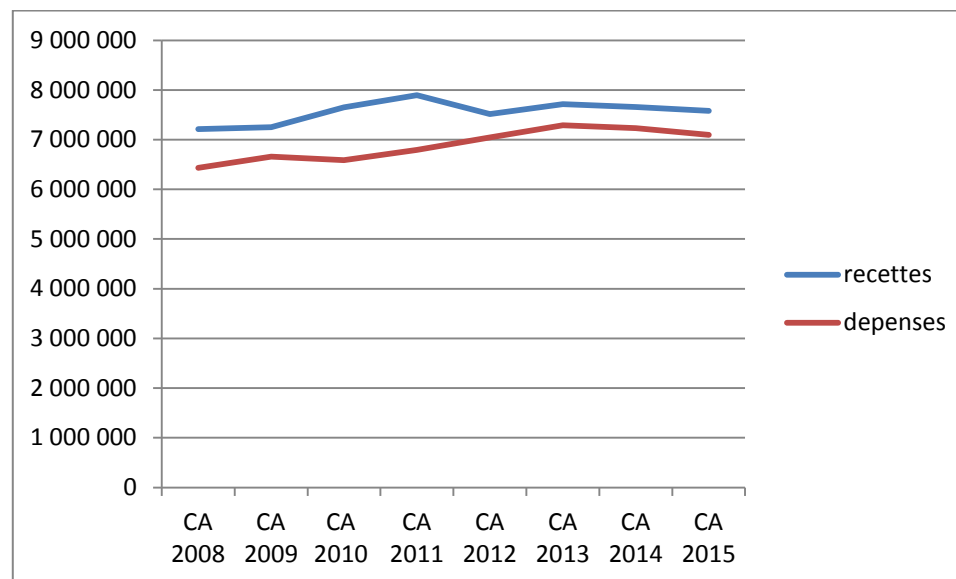


L'EVOLUTION DE L'EPARGNE

La tendance à la dégradation de l'épargne constatée depuis 3 budgets commence à s'inverser cette année.

Grâce à une maîtrise des dépenses (diminution des dépenses réelles de 129 000 €) qui a permis d'amortir l'impact de la baisse des dotations, l'épargne brute s'est sensiblement améliorée et a progressé de 12.8%. Conjuguée à la diminution du remboursement du capital de la dette, elle a permis une évolution positive de l'épargne nette de 39 %

Cette maîtrise des dépenses permet d'en faire diminuer le volume plus vite que ne diminue le volume des recettes, et éviter ainsi l'effet ciseau.

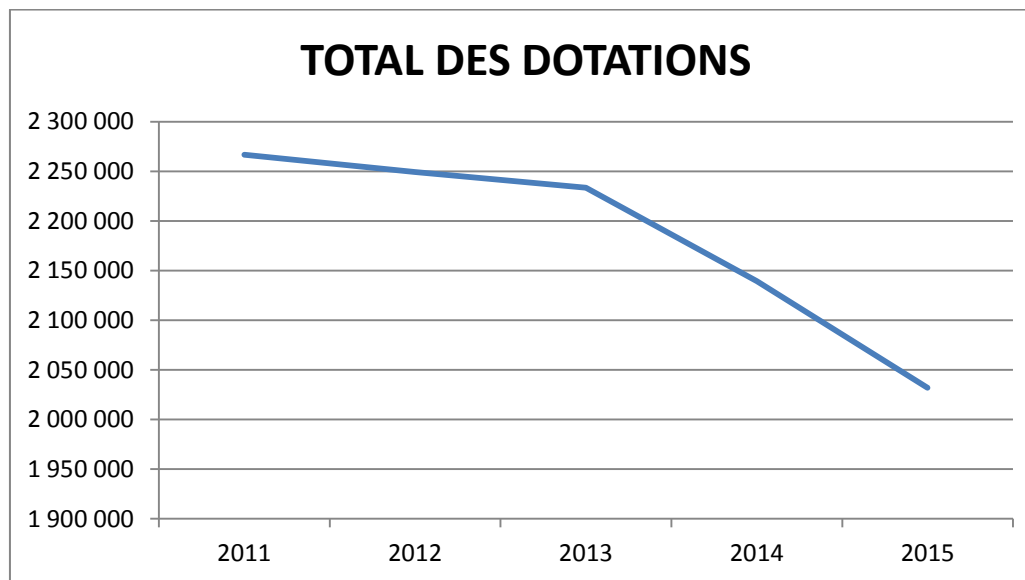


LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

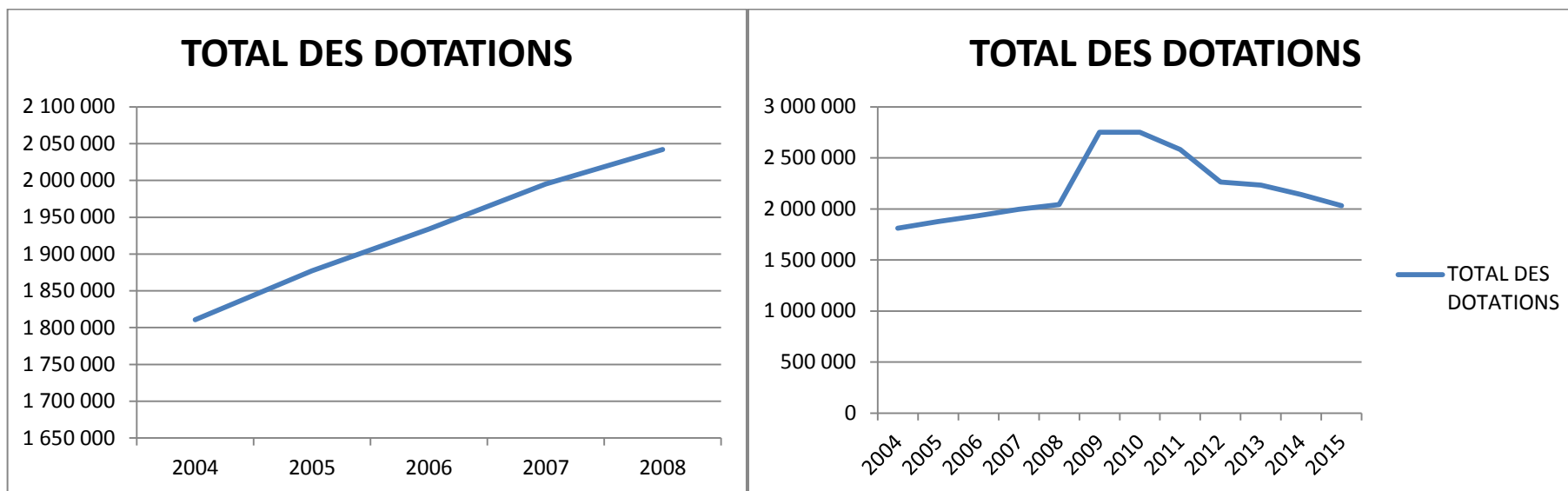
LES DOTATIONS DE L'ÉTAT : DGF, DSR, et DNP

La baisse des dotations de l'État en 2015 (de 3,67 Md€) a représenté pour notre commune une diminution de 107 000 €.

Depuis 2011 les concours financiers de l'État ne cessent d'accuser des diminutions représentant en valeur totale 234 000 €



Alors que ces concours financiers ne cessaient de progresser par le passé. Notre niveau de dotation en 2015 est inférieur à celui de 2008

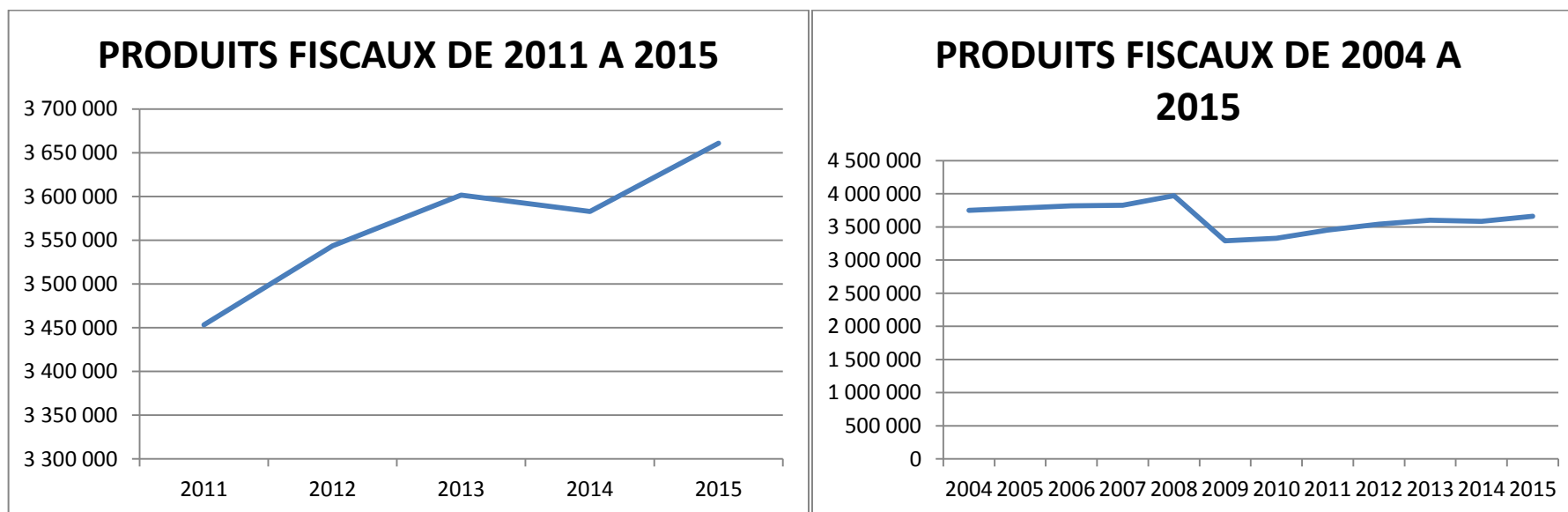


LA FISCALITE DIRECTE LOCALE

Depuis 2008 la municipalité n'a pas procédé à une augmentation des taux des impôts directs et ce malgré d'une part la perte de la taxe professionnelle suite la fermeture des papèteries de Lédar et d'autre part la diminution des dotations de l'État et la progression de la péréquation horizontale (FPIC).

La seule progression de ces recettes provient de la revalorisation forfaitaire annuelle décidée par l'État dans sa loi de finances et de la croissance physique des bases locatives.

Le total des produits fiscaux (y compris compensations fiscales) s'est élevé pour 2015 à 3 660 000 €



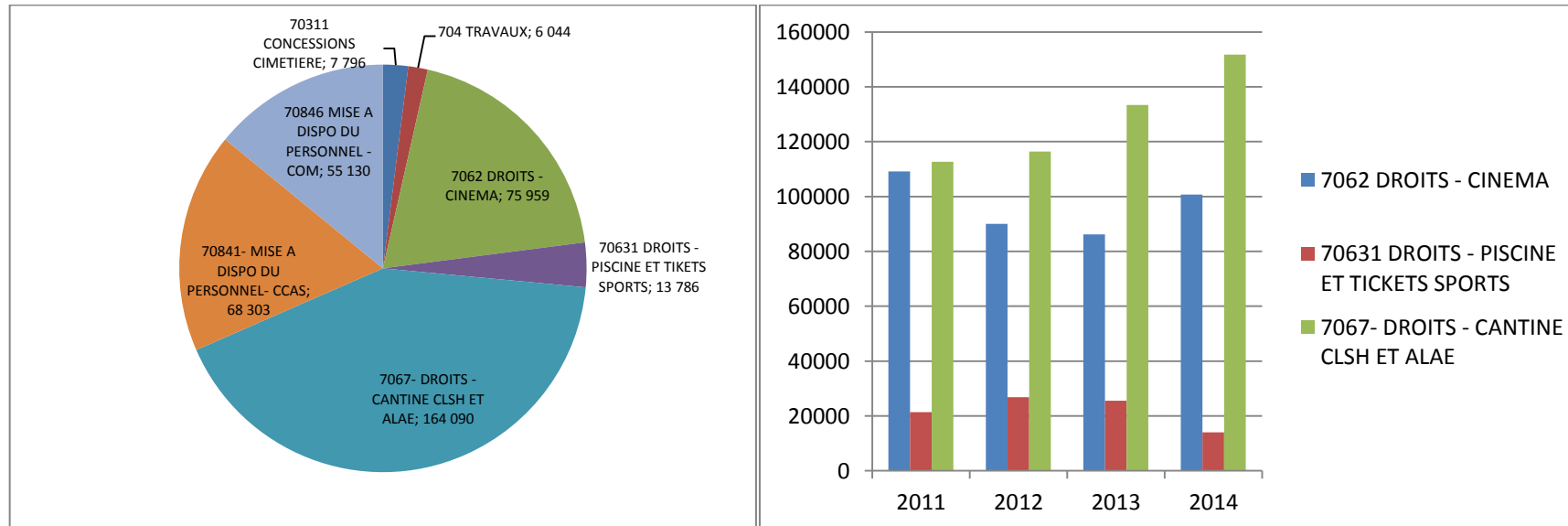
La lecture du graphique démontre là aussi que nos ressources fiscales sont inférieures à celles de 2004

LES RECETTES DES SERVICES PUBLICS LOCAUX

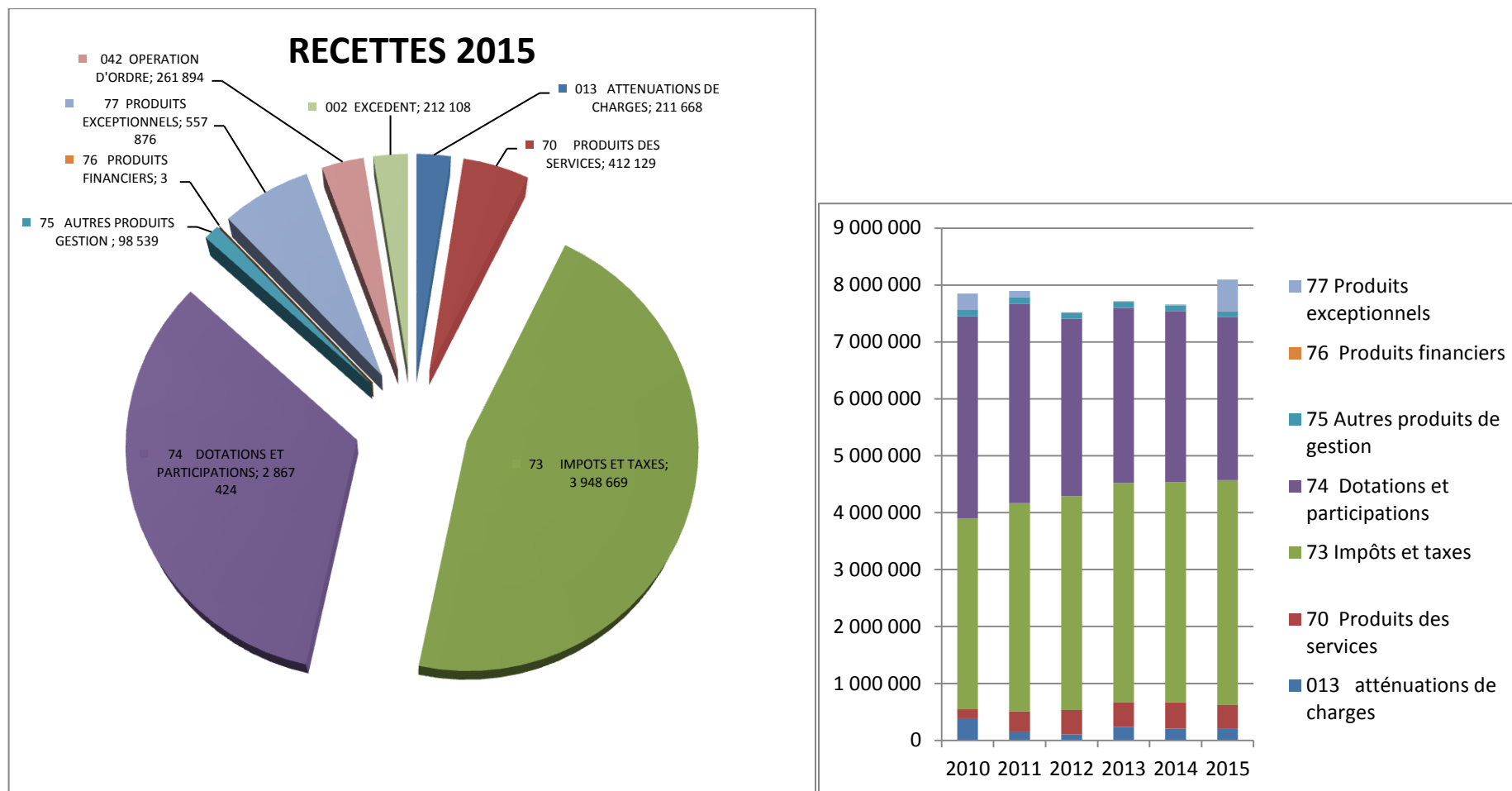
La baisse de ces recettes est surtout due à l'extinction du remboursement par la communauté des communes de salaires d'agents qui ne font plus partie de nos effectifs.

Les produits des droits des cantines, ALSH et ALAE sont en encore en hausse cette année avec l'impact de la révision des tarifs (prix du repas diminué pour les habitants de St Giron et augmenté pour les hors commune), gratuité des TAP maintenue en même temps que le fonds d'amorçage de l'État.

Les recettes du cinéma et de la piscine sont en légère baisse



LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN SYNTHÈSE



Cette année aussi les recettes poursuivent leur tassement par la baisse des dotations non compensées par la hausse des recettes fiscales.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les principaux postes sont le 011 (dépenses à caractère général) le 012 (dépenses de personnel) le 66 (intérêts de la dette) et le 65 (subventions et participations)

La maîtrise des dépenses est le fil rouge depuis le début du mandat, elle permet d'en diminuer la charge.

LES CHARGES A CARACTERE GENERAL ET DOTATIONS

L'objectif de diminution du 011(charges à caractère général) annoncé en début d'année 2015 a été atteint, et a généré des économies sur ce poste de près de 4% sans diminuer le service rendu.

Le chapitre 65 (autres charges de gestion courante) a progressé de 9 000 € uniquement dû à la prise en charge d'opérations budgétaires liées aux mises en non- valeur de créances anciennes.

Les subventions aux associations ont été maintenues.

LA MASSE SALARIALE

L'objectif du DOB 2015 est là aussi atteint.

2015 est donc l'année de la décrue de la masse salariale par une diminution de 1.80% soit 83 000 €.

Cette baisse est obtenue malgré un GVT de plus de 55 000 € qui a bénéficié à 65 agents et une revalorisation de la catégorie C (5 points indice à compter du 01/01/2015) soit près de 35 000 €.

Les agents

Au 31/12/2015 116 agents titulaires (114,4 ETP)

**7 agents contractuels (dont 3 à temps non complet pour les NAP
et 3 en remplacement de titulaire en maladie)**

8 agents en emplois avenir

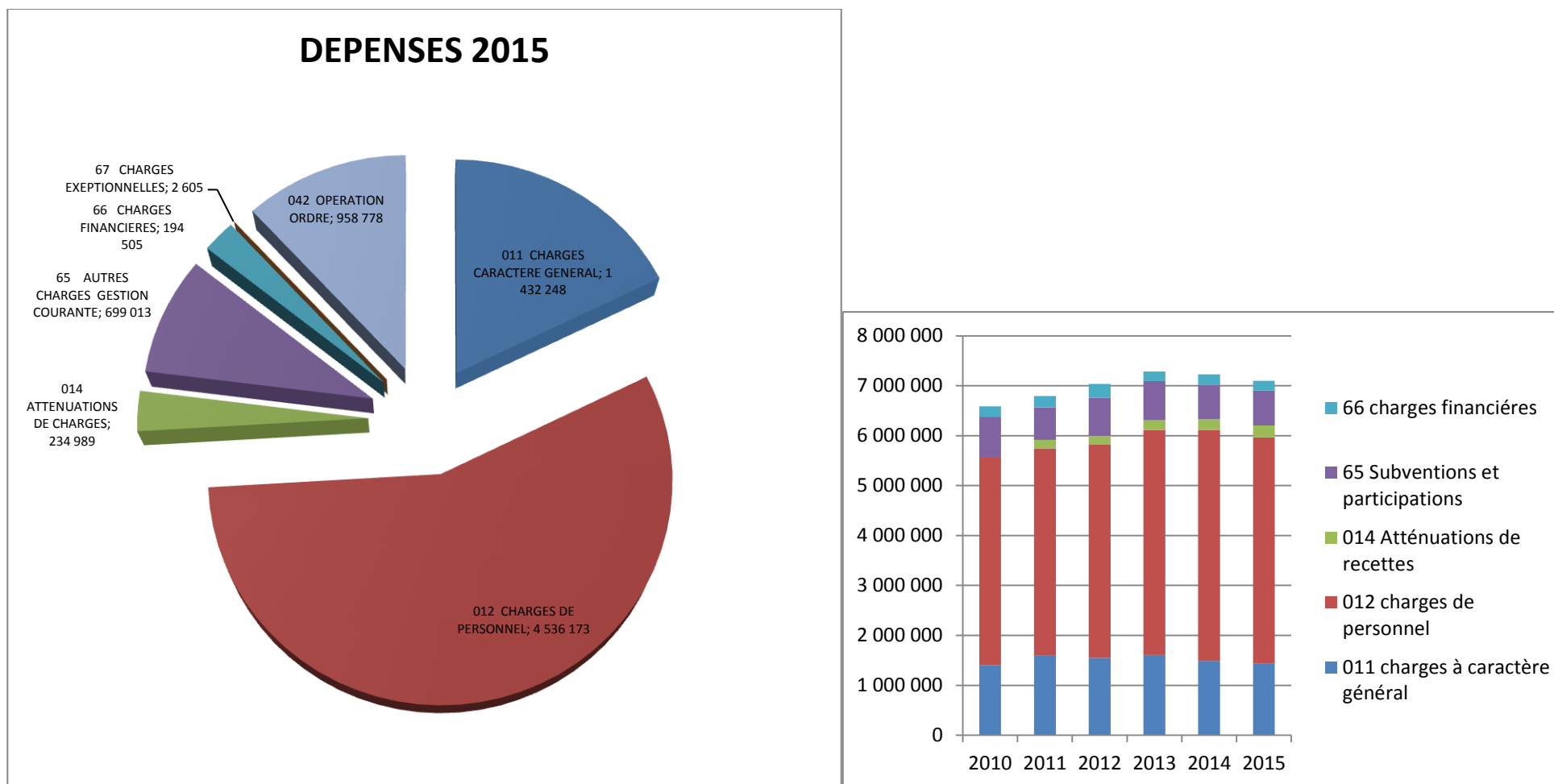
5 agents en CAE

en 2015 : 6 départs en retraite (4 titulaires et 2 contractuels)

2 mutations (communauté des communes)

3 recrutements (service enfance jeunesse)

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN SYNTHESE



La ville poursuit la diminution de ses dépenses de fonctionnement spécialement en matière de masse salariale.

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES POUR 2016

LES RECETTES

Les dotations : cette année les concours financiers de l'État seront réduits de 3.3Md€.

Pour notre collectivité en 2016 la part dite « contribution au redressement des finances publiques » est prévue à hauteur de 134 000€. Cette diminution devrait être en partie compensée par une progression de la DSR et de la DNP. Nous ne connaissons définitivement ces éléments qu'en mars et avril.

Le fonds d'amorçage (appelé fonds de soutien aux communes) pour la mise en place des rythmes scolaires est pérennisé (autour de 25 000 €)

Les produits fiscaux : la revalorisation forfaitaire des bases a été votée dans la loi de finances 2016 à hauteur de 1%.

L'équilibre financier ne pouvant plus être atteint la commune devra procéder cette année à une augmentation des taux des impôts directs.

Les recettes des services publics locaux devraient se situer à la même hauteur, diminuées de la perte des recettes due à la fermeture de la piscine et augmentées de manière exceptionnelle cette année par les écritures OPAH/APAJH

LES DEPENSES

Les charges à caractère général : 1 645 000 €

En prévisions 2016 le 011 (charges à caractère général) va subir une augmentation :

Charges nouvelles :

Traitement des déchets verts par le SICTOM = 35 000 €

Traitement des déchets balayeuse= 20 000 €

Paiement de charges locatives = 65 000 € (qui seront remboursées au compte 70)

Entretien de l'éclairage public par le changement systématique des lampes= 22 000k€

Diminutions de charges : Fermeture de la piscine d'été = - 40 000 €

Diminutions sur d'autres postes par la recherche d'économies

**Les dépenses de personnel : 4 470 000 € soit une diminution de 123 000 € par rapport au BP 2015
de 66 000 € par rapport au CA 2015**

La baisse des charges de personnel est justifiée par :

- L'impact année pleine des départs retraite en cours d'année 2015 soit près de 120 000 €
- L'impact des départs retraite prévus en 2016 (le départ de 5 agents s'échelonne sur 2016)
- La diminution de la cotisation CNFPT qui passe de 1% à 0.90%

Facteurs de hausse habituels

La collectivité souhaitant continuer à décliner le bouclier social pour les agents de la ville par les avancements d'échelons et les avancements de grades.

- **le GVT 2016 + de 40 000 €**
- **Le GVT année complète de 2015 +27 000 €**
- **L'Augmentation de 0.10% de la cotisation patronale de la CNRACL**
- **L'Impact encore inconnu du PPCR (parcours professionnel, les carrières et les rémunérations)**

Un schéma de mutualisation des services de la ville et de la communauté des communes est en cours d'élaboration. Il devrait être soumis au vote du conseil municipal à la mi-mai. Sa mise en œuvre pourrait entraîner des diminutions de dépenses, de personnel notamment, pour les services concernés.

Les subventions et participations : chapitre budgétaire à la baisse de plus de 7%

Les subventions aux associations devraient être maintenues à la même hauteur

Les charges de participations aux organismes de regroupement sont en diminution

LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES EN MATIERE D'EQUIPEMENT COMMUNAL

L'INVESTISSEMENT EN 2015

L'année 2015 a été une année de transition.

Le niveau d'équipement est de ce fait le plus faible de ces dernières années et a ainsi permis de maîtriser l'impact qu'auraient eu de nouveaux investissements sur le budget de fonctionnement 2016.

Cette maîtrise des investissements a conduit une année sans recours à de l'emprunt nouveau et induit donc une baisse de l'encours de dette et une maîtrise des dépenses d'intérêts de la dette sur 2016.

Des travaux de gros entretien des bâtiments et de la voirie ont été réalisés pour 352 000 € et des acquisitions diverses de matériels et d'immeuble pour 145 000 €

L'INVESTISSEMENT EN 2016

La même orientation guidera l'élaboration du budget d'investissement 2016 afin de préparer les futures actions prévues au contrat de ville.

Tout en répondant au respect de nos capacités financières les crédits qui y seront affectés permettront d'agir dans des domaines où les besoins restent importants.

L'enveloppe prévisionnelle 2016 se situera autour des 1 200 000 €

Dans le domaine de la voirie et de l'aménagement urbain:

- Travaux de réhabilitation de trottoirs sur différents quartiers de la ville afin d'améliorer la circulation piétonnière et la propreté des voies
- Travaux d'aménagement de l'esplanade du rond-point Aristide Bergès
- Travaux d'aménagement d'une aire de jeux au quartier de Beauregard
- Installation de sanitaires au Square Balagué

Dans le domaine du patrimoine

- Travaux de réhabilitation et d'extension pour la création de la salle de restauration à l'école Oscar Auriac
- Travaux de gros entretien à la salle de Beauregard

Des acquisitions

- Un terrain (quartier d'Aulot)

- **Des matériels pour différents services de la collectivité afin d'en poursuivre le renouvellement (matériel de voirie, matériel informatique, matériels d'équipement pour les écoles,.....)**

Des études : Les travaux inscrits dans le contrat de ville nécessitant des études en 2016, une enveloppe prévisionnelle sera inscrite.